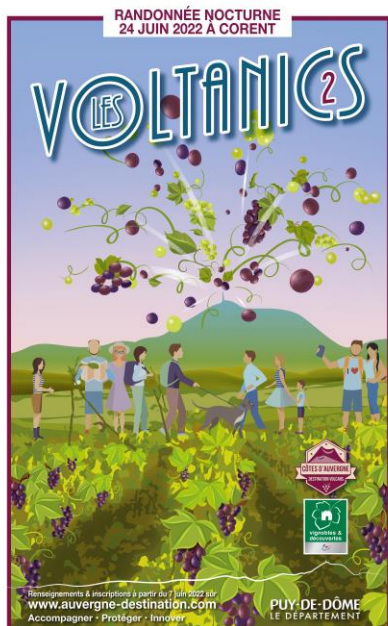


Lundi 16 mai 2022
Communiqué de presse

La 2^e édition des Voltanics débutera le 24 juin avec une randonnée nocturne sur le site de Corent



Officialisé le 30 avril 2022 lors d'une soirée en présence des professionnels touristiques et viticoles, le Puy-de-Dôme vient d'obtenir pour la première fois le label « Vignobles & Découvertes » pour la destination « **Côtes d'Auvergne, Destination Volcans** ». Lancé en 2009, le label « Vignobles et Découvertes », porté au niveau national par Atout France, est attribué pour 3 ans, à une destination à vocation touristique et viticole, proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, évènement, etc.), permettant ainsi au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées et de qualité. Le projet d'obtention du label a été porté, conjointement, par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, l'Agence régionale de tourisme Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération viticole du Puy-de-Dôme.

Dans le cadre de ses compétences Tourisme et Agriculture, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a l'ambition de développer l'oenotourisme dans le département. Dès 2021, il a mis en place des randonnées événementielles baptisées « les Voltanics » (contraction de volcans et de tannique). Fort de la réussite de ce premier événement rassemblant près de 500 personnes, le Département organise la 2^e édition des Voltanics, avec de nouveaux rendez-vous durant l'été et l'automne 2022 : à consommer avec modération.

LE 24 JUIN : RANDONNÉE NOCTURNE À CORENT

Randonnée limitée à 60 personnes à partir de 20h30 dans les vignes et sur l'oppidum gaulois de Corent, à la rencontre des viticulteurs et des vigneronns. La randonnée se terminera sur une note gourmande, conviviale et musicale, avec un buffet et la dégustation du fameux rosé de Corent. Un spectacle de lanterne magique clôturera cette soirée estivale.

Cet événement gratuit sera organisé en collaboration avec la commune de Corent, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme et Vinora. **Renseignements et réservations à partir du 7 juin, sur le site : <https://www.auvergne-destination.com>**



Prochain rendez-vous le 16 octobre, à l'occasion du « Fascinant week-end ».